

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 15 h. et de 16 à 18 heures. Toutes les insertions doivent être remises le veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos inimes

Dans la nuit du 7 au 8 juin, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 45 à 5 h. 30.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UN SOURD-MUET

Le jeune Michel Herbeze, 15 ans, demeurant chez ses parents, 25, rue des Fiacques, Roubaix, est sourd-muet. Il a été déclaré sourd-muet par un médecin de la ville de Roubaix, le 10 mai 1943. Il a été déclaré sourd-muet par un médecin de la ville de Roubaix, le 10 mai 1943. Il a été déclaré sourd-muet par un médecin de la ville de Roubaix, le 10 mai 1943.

S'ETAIT EGARE

Le jeune Michel Herbeze, 15 ans, demeurant chez ses parents, 25, rue des Fiacques, Roubaix, est sourd-muet. Il a été déclaré sourd-muet par un médecin de la ville de Roubaix, le 10 mai 1943. Il a été déclaré sourd-muet par un médecin de la ville de Roubaix, le 10 mai 1943. Il a été déclaré sourd-muet par un médecin de la ville de Roubaix, le 10 mai 1943.

Une baladeuse en balade

Le matin, vers 8 h., on a observé dans la rue de la Gare, à Roubaix, une femme qui se baladait en compagnie d'un chien. Elle était vêtue d'une robe de chambre et d'un bonnet. Elle a été arrêtée par la police et conduite au commissariat.

Le sol salissais

Par suite de l'assainissement de la chaussée, face au numéro 107 de la rue de la Macellerie, une excavation a été pratiquée. Le sol a été salé et les débris ont été enlevés. Les travaux ont été effectués par les services municipaux.

Mauvais chute

Un homme de 45 ans, habitant rue de la Gare, est tombé dans un trou de la chaussée. Il a été blessé et conduit à l'hôpital. Les services municipaux ont été avisés de l'accident.

Le président prononcera une allocution puis le secrétaire général passera en revue l'activité morale et financière de la société.

Consolidation des nourrissons

Mercredi 10 juin à 15 h., à la Maison des œuvres sociales, place de la République.

Passage du contrôleur

Le contrôleur des contributions directes recevra le mercredi 10 juin, de 14 à 16 h., salle de l'inspection sociale, 1er étage, à la mairie.

WASQUEHAL

Artes de propreté. — M. Stevens Bryne, demeurant à Loos-les-Lille, a trouvé une montre-bracelet sur la place de l'Église. Elle appartenait à M. Henri Diez, habitant à Wasquehal. M. Stevens Bryne a remis la montre à M. Diez.

Pour la propreté de la Ville

Il est rappelé à la population que tous les jours, à midi et dans l'après-midi, les poubelles doivent être placées devant les portes des habitations et elles ne doivent pas dépasser le trottoir public en dehors des heures fixées pour le ramassage et être retirées à l'intérieur des maisons avant le commencement des services de la voirie.

Dans le quartier du Capreau

Des instructions ont été données aux agents de la voirie pour assurer strictement l'exécution des prescriptions.

Des avantages aux jeunes mairiens

Des avantages aux jeunes mairiens ont été décidés par le conseil municipal. Ils concernent les allocations familiales et les indemnités de logement.

Le Ronbair

employé et devait être affecté aux fonctions de ravitaillement commis à la proposition de M. Paul Destombes. Le Conseil a décidé de présenter une demande d'extension du contrat à haute tension, desservant les fermes de la commune.

FLERS

Des retus successifs. — Interpellé par un gardien de la paix au moment où il circulait en bicyclette sur le trottoir pendant une alerte, Mlle Lida Demann, couturière, 11, rue de l'Épinière, refusa de s'arrêter.

Ne circulez pas pendant les élections

Malgré les avis parus dans la Presse, certaines personnes s'obstinent encore à circuler pendant les élections. Elles sont averties que la police a dressé 5 procès-verbaux et infligé 27 amendes.

M. Gaston Lebrun, premier adjoint

M. Gaston Lebrun, premier adjoint au maire, a été élu conseiller municipal pour la commune de Flers.

LES BUDGETS D'ASSISTANCE

Les comptes de l'assistance ont été arrêtés. Le budget de l'assistance pour l'année 1943 s'élève à 4.091 fr. Le budget supplémentaire 1943 s'élève à 66.440 fr. Le total s'élève à 70.531 fr.

Pour le bureau de bienfaisance

Le bureau de bienfaisance a arrêté ses comptes. Le budget de l'assistance pour l'année 1943 s'élève à 4.091 fr. Le budget supplémentaire 1943 s'élève à 66.440 fr. Le total s'élève à 70.531 fr.

Le Conseil décide de porter la subvention

Le Conseil municipal a décidé de porter la subvention annuelle de 100 fr. à 150 fr. pour le bureau de bienfaisance.

Après une délicate allocation d'un chef des centres

Après une délicate allocation d'un chef des centres, les formations ont été effectuées. Les formations ont été effectuées dans les centres de bienfaisance.

Les Ligues pour le ravitaillement de la population

Les Ligues pour le ravitaillement de la population ont été créées. Elles ont pour but de faciliter l'accès des produits alimentaires à la population.

Bons de chaussures

Les bons de chaussures ont été distribués. Ils permettent aux bénéficiaires d'acheter des chaussures à un prix réduit.

Vol de numéros

Un vol de numéros a été commis. Les numéros ont été volés dans un magasin de numéros.

RONCQ

Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni pour discuter les affaires courantes. Les affaires courantes ont été discutées.

Assistance aux vieillards et vieux travailleurs

Le conseil municipal a décidé de créer une assistance aux vieillards et vieux travailleurs. Cette assistance sera accordée aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Détention irrégulière de bois

Un détenu a été arrêté pour détention irrégulière de bois. Il a été condamné à une amende.

La marchandise a été saisie et le détenteur sera poursuivi

La marchandise a été saisie et le détenteur sera poursuivi. Les services de la voirie ont saisi des objets abandonnés.

Attention irrégulière de bois

Attention irrégulière de bois. Un détenu a été arrêté pour détention irrégulière de bois.

La marchandise a été saisie et le détenteur sera poursuivi

La marchandise a été saisie et le détenteur sera poursuivi. Les services de la voirie ont saisi des objets abandonnés.

Attention irrégulière de bois

Attention irrégulière de bois. Un détenu a été arrêté pour détention irrégulière de bois.

La marchandise a été saisie et le détenteur sera poursuivi

La marchandise a été saisie et le détenteur sera poursuivi. Les services de la voirie ont saisi des objets abandonnés.

Le Ronbair

employé et devait être affecté aux fonctions de ravitaillement commis à la proposition de M. Paul Destombes. Le Conseil a décidé de présenter une demande d'extension du contrat à haute tension, desservant les fermes de la commune.

SAINT-ANDRÉ

Vol de bottines. — M. Mollon Ferland, demeurant à Lille, 21, boulevard du Marché Vaillant, a été volé d'une paire de bottines, commises par un chandelier des Etablissements Hochport, à Saint-André, où il travaillait. Préjudice : 350 francs.

MARQUETTE

Vol d'un portefeuille. — Une enquête est ouverte sur plainte de M. Deraes Marcel, demeurant à Marquette, qui a été volé d'un portefeuille contenant 400 francs et un passeport. Le voleur a été arrêté et condamné à une amende.

TOURMIGNIES

Les noces de diamant des époux TRUBELIN

Malgré le temps incertain, c'est au milieu d'une nombreuse affluence que se sont déroulées les noces de diamant des époux Trubelin, qui comptent 61 ans de mariage.

Après cette réception, les jubilaires

Après cette réception, les jubilaires ont été invités à un dîner intime. Les invités ont apprécié le repas familial qui avait été préparé à leur intention.

LILLE

Un artisan-couvreur frappe sa femme à coups de couteau

La police a arrêté et déferé au Parquet le nommé Baie Victor, 58 ans, artisan-couvreur, 113 rue du Faubourg-des-Postes, pour coups et blessures sur son épouse, Mme Bertrude, 42 ans, qui se trouvait en état d'ivresse, samedi, à 23 h 30, à trappe sa femme avec un couteau de cuisine, sur différentes parties du corps. Cette dernière a reçu les coups de couteau à la nuque, au bras et à la jambe.

LES PLAINTES DU JOUR

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de M. V. Legrand, 30 rue de Jemmapes, pour vol de vêtements de travail dans le baraque de la gare de Lille. Le voleur a été arrêté et condamné à une amende.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

Rue Léon-Gambetta. Mme Verrière, 42 ans, 30 rue du Pont de l'Écluse, a été renversée par un camion. Elle a été blessée et conduite à l'hôpital.

MARCO-EN-BAREUL

Vol de numéros. — Le nommé Girardet Marcel, 33 ans, faïencier, demeurant à Lille, 39 rue des Ronbairs, a été volé d'un portefeuille contenant des numéros. Le voleur a été arrêté et condamné à une amende.

LA MADELEINE

On vole de l'argent et des tickets de ravitaillement

On vole de l'argent et des tickets de ravitaillement. Les services de la police ont arrêté un voleur et sa complice.

Vol de numéros

Vol de numéros. — Le nommé Girardet Marcel, 33 ans, faïencier, demeurant à Lille, 39 rue des Ronbairs, a été volé d'un portefeuille contenant des numéros. Le voleur a été arrêté et condamné à une amende.

Au Théâtre Sébastopol

« LA DAME EN DÉCOLLETÉ ». L'excellente troupe du Sébastopol obtient un nouveau et beau succès dans l'opérette de Yves Mirande.

LES SPORTS DU NORD

LES SPORTS DU NORD. En vente à Samedi - Le N° 1.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 455) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 15 h. et de 16 à 18 heures. Toutes les insertions doivent être remises le veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

A TRAVERS LA VILLE

Heusse Illite. — Mme Marie Schaub, marchande de légumes, rue du Pont-de-Neuville, 131, a fait l'objet d'un procès-verbal pour vente de carottes au-dessus du prix fixé par la taxe.

Les concours au Conservatoire

Les concours publics ont eu lieu dimanche après-midi au Conservatoire. Les prix d'excellence avec médaille de vermeil ont été attribués à MM. Robert Desreumaux, pour flûte, et à M. Jean Claret, pour clarinette.

Sociétés et Comités

Association des Pellus d'Orient. Les membres ont été invités à une réunion le mardi 9 h. 15, en l'église N.-D. de Lourdes. Réunion à 9 h. rue Houcard, 131.

LE DIABLE ENLEVE LES CÔRS

EN SIX JOURS pour TOUJOURS. Les concours publics ont eu lieu dimanche après-midi au Conservatoire. Les prix d'excellence avec médaille de vermeil ont été attribués à MM. Robert Desreumaux, pour flûte, et à M. Jean Claret, pour clarinette.

CHRONIQUE DES VIEUX TRAVAILLEURS

82e série de questions. Me Lemme a été occupée de 1925 à 1936 comme femme de journée, à raison de cinq heures par jour. Son patron ne jure que de mensonge. Peut-elle prétendre à la retraite des vieux ?

En route pour la Haute-Savoie

Dimanche par l'express de Paris, 63 enfants de Lille Hellemmes, 13 ans, ont été envoyés en Haute-Savoie pour travailler dans les usines.

BOXE

Le gala de Mouvaux. Dimanche se déroula en la salle Nobile le gala organisé par le Comité local d'assistance des prisonniers de guerre avec le concours du Boxing Club de Lille.

REPOSER A ANE HOSPITALISÉE DU 104

L'Administration des Hospices a décidé de réorganiser le service de l'ane hospitalisée du 104. Les anes seront soignées dans des conditions meilleures.

LES JARDINS FAMILIAUX

TAILLONS NOS TOMATES. Il ne suffit pas de repiquer, en place les pieds de tomates et de laisser pousser. Il faut aussi tailler les tomates.

LES JARDINS FAMILIAUX

TAILLONS NOS TOMATES. Il ne suffit pas de repiquer, en place les pieds de tomates et de laisser pousser. Il faut aussi tailler les tomates.

LES JARDINS FAMILIAUX

TAILLONS NOS TOMATES. Il ne suffit pas de repiquer, en place les pieds de tomates et de laisser pousser. Il faut aussi tailler les tomates.

LES JARDINS FAMILIAUX

TAILLONS NOS TOMATES. Il ne suffit pas de repiquer, en place les pieds de tomates et de laisser pousser. Il faut aussi tailler les tomates.

LES JARDINS FAMILIAUX

TAILLONS NOS TOMATES. Il ne suffit pas de repiquer, en place les pieds de tomates et de laisser pousser. Il faut aussi tailler les tomates.

LES JARDINS FAMILIAUX

TAILLONS NOS TOMATES. Il ne suffit pas de repiquer, en place les pieds de tomates et de laisser pousser. Il faut aussi tailler les tomates.

LES JARDINS FAMILIAUX

TAILLONS NOS TOMATES. Il ne suffit pas de repiquer, en place les pieds de tomates et de laisser pousser. Il faut aussi tailler les tomates.

LES JARDINS FAMILIAUX

TAILLONS NOS TOMATES. Il ne suffit pas de repiquer, en place les pieds de tomates et de laisser pousser. Il faut aussi tailler les tomates.

LES JARDINS FAMILIAUX

TAILLONS NOS TOMATES. Il ne suffit pas de repiquer, en place les pieds de tomates et de laisser pousser. Il faut aussi tailler les tomates.

LES JARDINS FAMILIAUX

TAILLONS NOS TOMATES. Il ne suffit pas de repiquer, en place les pieds de tomates et de laisser pousser. Il faut aussi tailler les tomates.

LES JARDINS FAMILIAUX

TAILLONS NOS TOMATES. Il ne suffit pas de repiquer, en place les pieds de tomates et de laisser pousser. Il faut aussi tailler les tomates.

LES JARDINS FAMILIAUX

TAILLONS NOS TOMATES. Il ne suffit pas de repiquer, en place les pieds de tomates et de laisser pousser. Il faut aussi tailler les tomates.

LES JARDINS FAMILIAUX

TAILLONS NOS TOMATES. Il ne suffit pas de repiquer, en place les pieds de tomates et de laisser pousser. Il faut aussi tailler les tomates.

LES JARDINS FAMILIAUX

TAILLONS NOS TOMATES. Il ne suffit pas de repiquer, en place les pieds de tomates et de laisser pousser. Il faut aussi tailler les tomates.